

COMITÉ DES FÊTES

Malgré des conditions météorologiques défavorables, sous la houlette de Patrick Rossero, les bénévoles de l'association ont assuré :

Le week-end de la Saint Michel :

- Les invités Piero Listello (maire de Condove) et François Chemin (conseiller régional) accompagnaient J.M Gallioz et les élus au monument aux morts et dans les rues de la Ville suivis par les fanfares : Banda Musical de Condove, Harmonie l'Avenir, la Crapaudière d'Eschentzwiller et les Savoises-Ries de Ville la Grand.



- Dès le samedi, l'U.A.M organisait les courses pédestres suivies le dimanche par les courses cyclistes organisées par St Michel Sports.
- Un concert spécial eut lieu à l'E.H.P.A.D devant les résidents puis sur la place de la Gare, la foule assistait aux imitations de Pierre Gasparini.
- En conclusion, le feu d'artifice fut offert aux Habitants depuis la Combe.

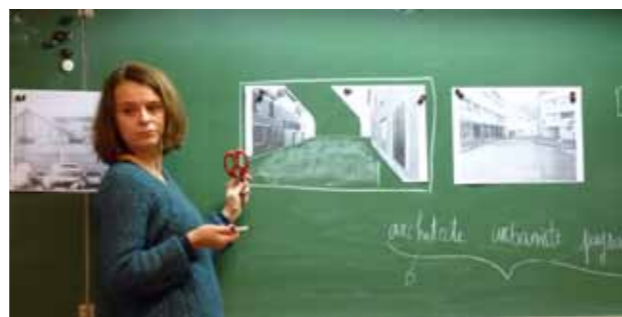
L'arrivée du Père Noël en pulka tirée par les chiens suivie du film au Savoie et de la distribution des friandises.

Merci à toutes et tous pour leur implication dans ces événements qui ponctuent de convivialité la vie de la Commune.

CABINET PATRIARCHE : PROJET CŒUR DE VILLE

Ateliers pédagogiques

Animés par Fabienne Burdin, architecte/scénographe, les ateliers pédagogiques concernent les classes de l'école primaire et de 5ème du collège et entrent dans une phase de réalisations. Après l'appropriation du vocabulaire, l'appel à l'imaginaire permet à chaque élève de réinventer, par découpage et collage, une autre version du paysage urbain.



Fabienne Burdin



Classe de C.M² P.Roche



Classe de C.P N.Dubois

Comité de pilotage

Les élus de la Commune et de la Communauté de Communes, des entreprises et des responsables de services publics se sont réunis dernièrement avec le cabinet Patriarche & Co pour poursuivre la réflexion sur la réalisation d'une étude urbaine et paysagère pré-opérationnelle sur le secteur de l'ancien Lycée Général Ferrié. Il s'agit d'étudier le potentiel de ce secteur stratégique dans la perspective de la transformation du centre-ville, liée à l'évolution du développement de la commune.

L'objectif est de trouver une continuité harmonieuse, porteuse de dynamisme, entre le quartier du Champ de Foire, le quartier des écoles, jusqu'au Lycée et le secteur de la Gare. Ce travail de discussion et de réflexion est nécessaire pour définir les bases de ce projet cœur de ville. Les prochaines rencontres porteront sur l'étude de la faisabilité économique de ce projet.



Classe de D.Borlet 5ème

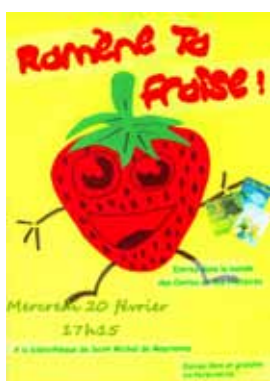
BIBLIOTHÈQUE

Retour sur 2012 où la bibliothèque a battu un record d'affluence en novembre dernier lors de la soirée sur le Mali dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale. Cette soirée organisée conjointement par l'ACA, la Bibliothèque, l'école de St Martin d'Arc et l'Espace Culturel a rassemblé beaucoup de parents et d'enfants autour d'une exposition "carnet de voyage au Mali" préparée et présentée par les enfants de St Martin d'Arc, d'un grand jeu quizz permettant de tester nos connaissances sur le Mali, d'un conte africain lu par les enfants et d'un délicieux repas africain préparé par Mouna, restauratrice à St Jean. La soirée s'est poursuivie au cinéma avec la projection du beau film "Yeelen" de Souleymane Cissé et la présentation des actualités du Mali par Jean-Didier Vermenot, président de "Acteurs citoyens d'Europe et du Monde".

Quelques dates à retenir pour ce début d'année :

- les lectures au Relais Assistantes Maternelles. Ces séances sont ouvertes gratuitement à tous les enfants avec leurs parents ou assistantes maternelles, qu'ils fréquentent régulièrement ou non la garderie. Prochaines dates : **Mardi 12 et mardi 26 février.**
- Le "Ramène ta Fraise" pour tous de 0 à 99 ans a lieu chaque mois. Prochaines séances : le **20 février à 17h15, puis le 23 mars à 11h.**

Rappel : Le "Samedi-Bibli" ! Ouvert à tous, sans inscription, ni obligation d'assister à chaque fois. On y parle de livres, de films (qu'on s'échange sous forme de DVD), du fonctionnement de la bibliothèque, des spectacles à voir, etc. Tout cela autour d'un thé ou d'un café avec douceurs de rigueur. **1^{er} samedi du mois.**



La plume communale

n°15
Janvier 2013

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Au seuil de cette nouvelle année permettez moi tout d'abord de remercier les associations et bénévoles qui par leur dynamisme, participent au bien vivre de la commune : avec entre autres, les anniversaires de la Foire aux Plants et de l'Espace Culturel le Savoie, l'Espace Alu avec le spectacle «des hommes une vallée des usines», le Comité des fêtes pour ses rendez-vous festifs et SMS Foot pour la fête de la musique.

2012 : c'est aussi le regroupement des Régies de Orelle, St Martin la Porte, St Michel et le Thyl au sein de Synergie Maurienne et des dossiers importants : liaison sur le réseau électrique vers le chantier Lyon-Turin, construction d'une microcentrale hydroélectrique qui entre dans sa phase de réalisation et permettra ainsi le maintien au meilleur prix de l'électricité aux abonnés.

Pour la commune, ce fut une longue liste de travaux, dont les plus importants ont été les réseaux et la voirie de Beaune, les réseaux du Thyl Dessous (ces derniers se poursuivront cette année), la réfection intégrale de la voirie et des réseaux des rues Saint Laurent et Les Encombres, ainsi que la première phase de démolition de l'ancien lycée.

Ce fut aussi le lancement de l'étude Cœur de Ville avec une volonté du Conseil municipal d'associer dans la réflexion, les habitants et la Communauté de Communes Maurienne-Galibier.

2013 : le budget d'investissement se profile déjà avec la 2^e phase de démolition du lycée, l'étude et le montage du dossier pour la construction d'une Maison de Santé. Celle-ci regroupera les professionnels de la santé, favorisant ainsi le maintien des médecins, infirmiers, kinés... sur le territoire. Je tiens à remercier ces derniers qui au fil de nos rencontres ont décidé de créer un Pôle de Santé étape indispensable pour que les collectivités puissent bénéficier d'aides financières pour la construction du bâtiment.

Pour cette année, mes vœux s'adressent tout particulièrement à Métaltemple et Rio Tinto et un souhait particulier au personnel : des perspectives porteuses d'espoir et de maintien de l'économie locale.

Pour terminer, mes souhaits s'adressent à celles et ceux qui ont été touchés par la perte d'un proche, la maladie ou tout simplement par la solitude toujours plus dure au moment des fêtes de fin d'années.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2013.

Le Maire, Jean-Michel GALLIOZ

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Traditionnellement, la rencontre s'est ouverte par les vœux de Guy BOIS, 1^{er} adjoint suivis par ceux de Jean-Michel Gallioz, Maire. En présence des élus et du personnel communal, ce dernier remercie les présents d'avoir répondu à l'invitation et excuse les officiels retenus par leurs obligations.

Les représentants des associations locales, des établissements scolaires, de la D.D.T, de l'O.N.F, des pompiers et du Trésor public ainsi que F.Chemin (conseiller régional) partageaient ce moment convivial en présence du correspondant du Dauphiné libéré.

Après l'évocation des chantiers 2012 et les projets de cette année, le Maire invitait les participants à poursuivre les échanges autour du buffet traditionnel.



Imprimé sur papier recyclé - Création et impression : Imp. SALOMON - 04 79 64 00 62 (14926-0113)

Contactez-nous
Courrier : BP 10 - 73 140 Saint-Michel-de-Maurienne
Courriel : mairie@smm73.fr

Gros Plan sur... LES SERVICES TECHNIQUES

Déneigement, fauchage, urgences : il nous est apparu nécessaire de préciser le fonctionnement du service et les priorités en vigueur, en hiver et en été.



ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES

Le fonctionnement des services est suivi :

1. Tous les lundis, le Maire, les Adjointes, la Directrice générale et l'ingénieur, responsable des services mettent en place les priorités d'interventions.
2. Tous les jeudis, le planning des travaux est établi entre les quatre responsables.
3. Une relance et un contrôle sont effectués.



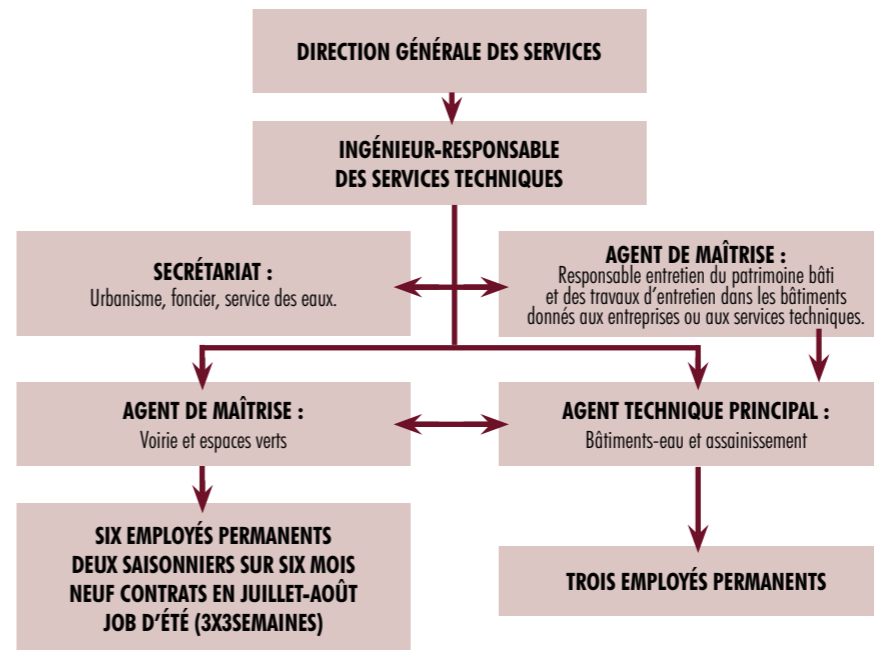
Tous les gros travaux de voirie et sur les bâtiments sont suivis directement par l'ingénieur et confiés aux entreprises extérieures selon les procédures administratives appropriées. C'est le cas, par exemple, de l'élargissement de la voie d'accès à Beaune l'église.

Les contrats (énergie et bâtiments par ex) passés avec les entreprises sont contrôlés par le responsable de l'entretien du patrimoine.

Un suivi régulier est assuré par un agent, tous les mercredis, vers les écoles, les gymnases et la salle polyvalente. Un autre assure la propreté au centre ville quotidiennement. La surveillance des réservoirs d'eau et le relevé des compteurs occupent un agent une demi-journée chaque semaine.

Face à l'incivilité de quelques habitants, le personnel communal est obligé d'intervenir de plus en plus fréquemment sur des dégradations volontaires, des tags ou des

déchets sur la voie publique. L'usage des poubelles publiques, des canettes, de la déchèterie ou du service "encombrants" gratuit libérerait les services à d'autres tâches prioritaires.



FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les interventions du personnel sont programmées en fonction de l'urgence mais aussi selon une règle simple : hiver comme été, la priorité est donnée au centre ville, pour ensuite s'étendre aux hameaux. Par roulement, un employé (sur les six) assure une astreinte 24h/24, toute l'année, en relation avec l'adjoint d'astreinte. La prise en compte des heures de travail et des heures supplémentaires liées à l'astreinte, couplée avec les congés légaux, reste un exercice délicat selon la saison. Il est aisé de comprendre que le personnel communal ne peut répondre au même moment dans toutes les zones du territoire.

Outre les missions habituelles qui perdurent quelque soit la saison, les travaux s'articulent différemment :

• HIVER •

Du 1^{er} décembre au 31 mars, une équipe de deux agents travaille de 5h à 12h30, du lundi au samedi, pour assurer la viabilité des grands axes puis les axes secondaires et les espaces publics.

Cette équipe est rejointe, ensuite, par les autres employés qui gardent l'horaire habituel.

Le déneigement des routes menant aux communes associées (Beaune/Thyl) est assuré par le T.D.L départemental (territoire de développement local).

Cette période est consacrée aussi à l'entretien du mobilier urbain, des bâtiments et des lieux publics (aires de jeux, sanitaires et chaufferies). Les illuminations sont installées pour les fêtes puis stockées ; l'entretien des outils, de la mécanique d'été, de la signalisation, des réseaux et la petite maçonnerie sont inscrits aux plannings.

• ÉTÉ •

C'est la période du fleurissement et de l'entretien des chemins : un employé est affecté quotidiennement à l'arrosage des massifs et bacs à fleurs ; un autre à l'entretien des chemins avec les équipes saisonnières.

Outre le balayage de la voirie, des cours d'écoles, la logistique pour les manifestations diverses occupe une grande partie du planning.

Les réparations et l'entretien du matériel d'hiver sont programmés.

L'engin de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier est utilisé pour le fauchage et l'élagage des talus.

CONDITIONS HIVERNALES

Il est bon de rappeler qu'en montagne, l'équipement des véhicules en pneumatiques adaptés est de rigueur.

L'usage veut que les accès (trottoirs, dégagements) aux habitations et aux commerces soient déneigés par les occupants.

- * Eviter de stationner son véhicule sur la chaussée (même en partie) mais le garer sur sa propriété ou sur un parking public.
- * Ne pas mettre sur la route la neige qui se trouve sur votre propriété même lorsqu'il s'agit du bourrelet créé par le passage du chasse-neige. Votre responsabilité peut-être engagée en cas d'accident.



URBANISME

Les services techniques sont aussi en charge du respect des normes administratives. A ce titre, il est bon de rappeler quelques règles :

- Toute construction ou modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme. Le site communal donne les informations utiles : <http://www.saint-michel-de-maurienne.com>
- Une nouvelle réglementation est en vigueur pour le dépôt de permis de construire. Le site gouvernemental permet le téléchargement des différents formulaires : <http://www.service-public.fr>
- L'architecte conseil de la Commune est à votre service en prenant rendez-vous à la C.C.M.G : <http://www.maurienne-galibier.com>
- Les sites du Conseil Général et de l'ASDER permettent de se renseigner et d'obtenir des aides pour économie d'énergie : <http://www.cg73.fr> et <http://www.asder.asso.fr>
- La Commune est engagée dans une rénovation importante du Centre ville, consultez le blog afin de suivre les évolutions de ce projet : <http://coeurdeville-st-michel.blogspot.fr>

EN BREF

BONS DE CHAUFFAGE EN FAVEUR DES PERSONNES À TRES FAIBLES RESSOURCES

Le CCAS peut aider les habitants de la commune à faire face à des dépenses de chauffage selon certains critères . Les bénéficiaires (sans distinction d'âge) doivent percevoir le minimum vieillesse , le RSA ou l'allocation adulte handicapé à taux plein. Renseignements et demande de dossier en mairie, au plus tard le 28 février 2013

95^e ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE FERROVIAIRE

En mémoire des 425 Poilus victimes de cet accident ferroviaire à la Saussaz ; Jean-Michel Gallioz, Maire et les élus, les représentants du "Souvenir français", les anciens d'AFN 39-45 et le 1^{er} Régiment d'artillerie de Bourgogne se sont rassemblés devant la stèle du Souvenir le 12 décembre dernier.



TEMPS FORT AU SAVOIE

L'espace Culturel LE SAVOIE, salle de cinéma et de spectacle de St Michel de Mnne, vous propose pour ce début 2013 des sorties culturelles à ne pas rater!

Concerts de Blues :

- Samedi 16 février 2013 à 20h30
Jersey Julie Band, trio explosif avec sax, guitare et contrebasse à cordes
- Samedi 30 Mars 2013 à 20h30
Fred CHAPPELLIER, guitariste et chanteur de soul/blues music



Chanson Française :

- Jeudi 14 Mars 2013 à 20h30
François CORBIER



Billetterie ouverte dès Janvier 2013.

Places en vente au Savoie de St Michel, au Point Info Tourisme de St Michel, et au Magasin Music'All de Fourneaux.

Musique

Adrien Frasse-Sombet trois rendez-vous "Voyage musical avec un violoncelle"

- Mercredi 20 février 2013 à 19h30, une soirée Repas et musique au gîte Le Shantoné à Beaune. Les réservations peuvent s'effectuer par téléphone au 04 79 83 07 11 ou sur le site du Shantoné (www.leshantonne.fr) à la page "contact". Tarif du repas : 18 €€€
- Jeudi 21 février 2013 à 20h30 : au Savoie
- Jeudi 11 avril 2013 : rendez-vous musique dans l'église de Beaune.

Info et renseignements, tarifs: 04 79 59 24 48 ou <http://cinesavoie.blogspot.com>

TRES BONS CONCERTS A TOUS !